

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Du Conseil Communautaire De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 18 février 2021

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **DÉPARTEMENT** DE L'ORNE

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 12 février 2021, se sont réunis à la salle Jacques Michaux à L'Aigle, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	50
VOTANTS	53

Monsieur Daniel MARIE a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCATION

Datée	du 12/02/21
Affichée	du 12/02/21

OBJET

Budget Général: Affectation des résultats définitifs

Décision Modificative n°1

Acte rendu exécutoire après publication le 19 février 2021

Etaient présents: Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUÉDARD, Francis COLASSE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS, François BRIZARD, Christian BARBIER, Nathalie RIBAULT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Pascal GUEUGNON, Charlène RENARD, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Lionel GONNET, Fleur GOSSELIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL

Pouvoirs: Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Dominique LORMEAU Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC

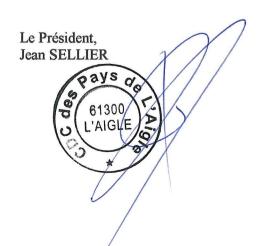
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle DUVAL de LAGUIERCE

Représentés: Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD

Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Pascal SUARD

François HUREL



Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20210218-2021-02-18-035-BF Date de télétransmission : 19/02/2021 Date de réception préfecture : 19/02/2021

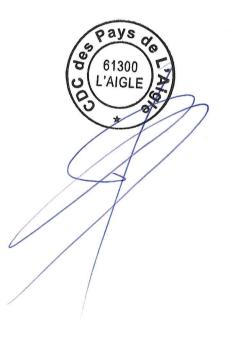
Monsieur le Président informe les membres du Conseil qu'au moment du vote du budget primitif, en décembre 2020, les résultats définitifs n'étaient pas connus. Il convient de prendre une décision modificative afin de tenir compte de l'écart entre les résultats anticipés inscrits au budget primitif et les résultats définitifs issus du compte administratif.

Il convient de modifier le budget 2021 comme suit :

Budget General n 1	Fonctionnement					
	Chap	Art	Intitulé	Proposition		
Dépenses	67	678	Autres charges exceptionnelles	271 091		
			Total dépenses de fonctionnement	271 091		
Recettes	002	002	Résultat d'exploitation reporté	271 091		
			Total recettes de fonctionnement	271 091		
			Equilibre de la section	0		
	Investissement					
	Chap	Art	Intitulé	Proposition		
Dépenses	20	2031	Frais d'études	-64 081		
	23	2315	Installations de voirie	-116 086		
	041	2314	Constructions sur sol d'autrui	12 439		
			Total dépenses d'investissement	-167 728		
	001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-216 467		
Recettes	10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés/ affectation à la section invest.	36 300		
necettes	041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corp.	12 439		
			Total recettes d'investissement	-167 728		
			Equilibre de la section	0		

Acte rendu exécutoire après publication le 19 février 2021

Le Président, Jean SELLIER



Le Conseil après en avoir délibéré :

➤ VOTE la décision modificative n° 1 du budget général comme présentée ci-dessus.

VOTE: UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme.